

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Diéthylènetriamine min. 98,5 %

Date de révision: 18.07.2023 Code du produit: 27232 Page 1 de 13

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Diéthylènetriamine min. 98,5 %

Numéro d'Enregistrement 01-2119473793-27-XXXX

REACH:

 N° CAS:
 111-40-0

 N° Index:
 612-058-00-X

 N° CE:
 203-865-4

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Substances chimiques de laboratoire

Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: AnalytiChem GmbH Rue: Stempelstraße 6 Lieu: D-47167 Duisburg

Téléphone: 0203/5194-0 Téléfax: 0203/5194-290

E-mail: info@analytichem.de

Interlocuteur: Abteilung Produktsicherheit Téléphone: 0203/5194-107/117

E-mail: produktsicherheit@analytichem.de

Internet: www.analytichem.de
Service responsable: Abteilung Produktsicherheit

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.); En cas d'incident impliquant des matières [ou

des marchandises] dangereuses, d'épanchement, de fuite, d'incendie,

d'explosion ou d'accident appelez CHEMTREC, 24h/24 aux USA et au Canada : 1-800-424-9300 hors USA et Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés

acceptés)

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Acute Tox. 2; H330 Acute Tox. 4; H312 Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 STOT SE 3; H335

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Mention Danger

d'avertissement:



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Diéthylènetriamine min. 98,5 %

Date de révision: 18.07.2023 Code du produit: 27232 Page 2 de 13

Pictogrammes:





Mentions de danger

H302+H312 Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H330 Mortel par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage/une protection auditive.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous

les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Formule: C4H13N3
Poids moléculaire: 103,16 g/mol

Composants dangereux

Nº CAS	Substance	Quantité		
	N° CE	Nº Index	Nº REACH	
	Classification (Règlement (CE) nº 1272/2008)			
111-40-0	3-azapentane-1,5-diamine			100 %
	203-865-4 612-058-00-X 01-2119473793-27-XXXX			
	Acute Tox. 2, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, STOT SE 3; H330 H312 H302 H314 H318 H317 H335			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
111-40-0	203-865-4	3-azapentane-1,5-diamine	100 %
	par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,05 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: ATE = 1100 mg/kg; par voie orale: DL50 = ca. 1140 mg/kg		

Information supplémentaire

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Diéthylènetriamine min. 98,5 %

Date de révision: 18.07.2023 Code du produit: 27232 Page 3 de 13

Indications générales

Protection individuelle du premier sauveteur

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Ne pas faire boire d'agent de neutralisation. NE PAS faire vomir.

Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant

corrosif

Dyspnée

Risque de lésions oculaires graves.

Réactions allergiques

Toux

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse

Dioxyde de carbone (CO2)

Poudre d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquides combustibles

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Oxydes d'azote (NOx)

Dioxyde de carbone (CO2) Monoxyde de carbone

En cas d'échauffement:

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Diéthylènetriamine min. 98,5 %

Date de révision: 18.07.2023 Code du produit: 27232 Page 4 de 13

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des

récipients.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Procédures d'urgence

Consulte r un spécialiste

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

Autres informations

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Lire l'étiquette avant utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Conserver le récipient bien fermé.

Utiliser un équipement de protection personnel. Utiliser un échappement (laboratoire).

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Assurer une aération suffisante.

Préventions des incendies et explosion

En cas d'échauffement:

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Diéthylènetriamine min. 98,5 %

Date de révision: 18.07.2023 Code du produit: 27232 Page 5 de 13

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire. température de stockage < +30°C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
111-40-0	Diéthylènetriamine	1	4		VME (8 h)	

Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Désignation			
DNEL type	DNEL type		Effet	Valeur
111-40-0	3-azapentane-1,5-diamine			
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	15,4 mg/m³
Salarié DNEL,	aigu	par inhalation	systémique	92,1 mg/m³
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	local	0,87 mg/m³
Salarié DNEL,	aigu	par inhalation	local	2,6 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	11,4 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	local	1,1 mg/cm²
Consommateu	r DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	4,6 mg/m³
Consommateu	Consommateur DNEL, aigu		systémique	27,5 mg/m³
Consommateu	r DNEL, à long terme	dermique	systémique	4,88 mg/kg p.c./jour
Consommateu	r DNEL, aigu	dermique	systémique	4,88 mg/kg p.c./jour



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Diéthylènetriamine min. 98,5 %

Date de révision: 18.07.2023 Code du produit: 27232 Page 6 de 13

Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Désignation		
Milieu environ	nemental	Valeur	
111-40-0	3-azapentane-1,5-diamine		
Eau douce		0,56 mg/l	
Eau douce (rejets discontinus)		0,32 mg/l	
Eau de mer		0,056 mg/l	
Sédiment d'eau douce		1072 mg/kg	
Sédiment marin		107,2 mg/kg	
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		6 mg/l	
Sol		7,97 mg/kg	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

lunettes à coques

Écran de protection du visage

Protection des mains

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: vertrieb@kcl.de avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains

Nom commercial du produit/désignation KCL 720 Camapren®

Matériau approprié: CR (polychloroprènes, caoutchouc chloroprène) 0,65 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente > 480 min

En cas d'un bref contact avec la peau

Nom commercial du produit/désignation KCL 720 Camapren®

Matériau approprié: CR (polychloroprènes, caoutchouc chloroprène) 0,65 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 480 min

Les temps de rupture mentionnes ont ete obtenus par la societe KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des echantillons de materiaux pour les types de gants conseilles Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de donnees de securite que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquee. En cas de solution ou de melange avec d'autres substances et/ou de conditions differentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agree CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Protection de la peau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Porter des vêtements résistant au feu ou à retard de flamme.

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Protection respiratoire

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: ABEK

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Diéthylènetriamine min. 98,5 %

Date de révision: 18.07.2023 Code du produit: 27232 Page 7 de 13

respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

En raison du risque d'explosion, éviter toute pénétration des vapeurs dans les caves, les canalisations et les

fosses.

Danger d'explosion

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide Couleur: incolore

Odeur: comme: Ammoniac Seuil olfactif: Aucune donnée disponible

Testé selon la méthode

Date d'impression: 18.07.2023

Point de fusion/point de congélation:

-35 °C

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

-35 °C

206-209 °C

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité:
Limite inférieure d'explosivité:
Limite supérieure d'explosivité:
1 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:
10 vol. %
Point d'éclair:
96,7 °C
Température d'auto-inflammation:
9H-Valeur (à 20 °C):
7,16 mm²/s

(à 20 °C)

Hydrosolubilité: Soluble dans: Eau

(à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants

Aucune donnée disponible

La vitesse de dissolution:

Coefficient de partage n-octanol/eau:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Pression de vapeur:

0,2 hPa

(à 20 °C)

Pression de vapeur:

Densité:

Densité apparente:

Densité de vapeur relative:

Caractéristiques des particules:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

Combustion entretenue: Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée 358°C

solide: Aucune donnée disponible gaz: Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: Aucune donnée disponible



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Diéthylènetriamine min. 98,5 %

Aucune donnée disponible

Date de révision: 18.07.2023 Code du produit: 27232 Page 8 de 13

Épreuve de séparation du solvant:

Teneur en solvant:

Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Point de sublimation:

Point de ramollissement:

Aucune donnée disponible

Viscosité dynamique: 5,05 mPa·s

Information supplémentaire Aucune donnée disponible

Durée d'écoulement:

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

(à 20 °C)

En cas d'échauffement:

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Agent oxydant

Acide fort

Acide nitrique

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

10.5. Matières incompatibles

cuivre

Alliages de cuivre

Zinc

Aluminium

10.6. Produits de décomposition dangereux

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Toxicité aiguë

Mortel par inhalation.

Nocif en cas d'ingestion.

Nocif par contact cutané.

Risque de perforation de l'oesophage et de l'estomac en cas d'ingestion (forte causticité).

Oedème pulmonaire

irritations des muqueuses

Effet inhalatif: lésion des voies respiratoires.

résorption (oral)



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Diéthylènetriamine min. 98,5 %

Date de révision: 18.07.2023 Code du produit: 27232 Page 9 de 13

Nº CAS	Substance							
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode		
111-40-0	3-azapentane-1,5-diamir	3-azapentane-1,5-diamine						
	orale	DL50 mg/kg	ca. 1140	Rat	Study report (1957)	Conducted prior to guidelines		
	cutanée	ATE mg/kg	1100					
	inhalation vapeur	ATE	0,5 mg/l					
	inhalation poussières/brouillard	ATE	0,05 mg/l					

Irritation et corrosivité

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (3-azapentane-1,5-diamine)

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. (3-azapentane-1,5-diamine)

reins

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune donnée disponible

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune donnée disponible

Expériences tirées de la pratique

Aucune donnée disponible

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

Autres informations

Les symptômes peuvent être retardés.

Information supplémentaire

Irritant

corrosif

Dyspnée

Risque de lésions oculaires graves.

Réactions allergiques

Toux

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Diéthylènetriamine min. 98,5 %

Date de révision: 18.07.2023 Code du produit: 27232 Page 10 de 13

Nº CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
111-40-0	3-azapentane-1,5-diamin	е					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	430 mg/l	96 h	Poecilia reticulata	Study report (1989)	EU Method C.1
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	1164	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Study report (1990)	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	64,6	48 h	Daphnia magna	Study report (1989)	EU Method C.2
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	> 10		Gasterosteus aculeatus	Study report (1992)	OECD Guideline 210
	Toxicité pour les crustacés	NOEC	5,6 mg/l	21 d	Daphnia magna	Study report (1992)	EU Method C.20
	Toxicité bactérielle aiguë	(CE50 mg/l)	32,7	3 h	nitrifying bacteria	Study report (1989)	other: Blok, 1974; Respirometric measure

12.2. Persistance et dégradabilité

87 %; 21 d; aerob

OECD 301D

Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
111-40-0	3-azapentane-1,5-diamine	-1,58

FBC

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
111-40-0	3-azapentane-1,5-diamine	> 2,8	Cyprinus carpio	Publication (1992)

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

12.7. Autres effets néfastes

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Diéthylènetriamine min. 98,5 %

Date de révision: 18.07.2023 Code du produit: 27232 Page 11 de 13

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

R

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport				
Transport terrestre (ADR/RID)				
14.1. Numéro ONU ou numéro	UN 2079			
d'identification:				
14.2. Désignation officielle de	DIÉTHYLÈNETRIAMINE			
transport de l'ONU:				
14.3. Classe(s) de danger pour le	8			
transport:				
14.4. Groupe d'emballage:	II			
Étiquettes:	8			
Code de classement:	C7			
Quantité limitée (LQ):	1 L			
Quantité exceptée:	E2			
Catégorie de transport:	2			
Nº danger:	80			
Code de restriction concernant les	E			

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro	ONU ou numéro	UN 2079

d'identification:

DIÉTHYLÈNETRIAMINE 14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 8

transport:

tunnels:

14.4. Groupe d'emballage: Ш Étiquettes: 8 Code de classement: C7 Quantité limitée (LQ): 1 L Quantité exceptée: F2

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 2079

d'identification:

14.2. Désignation officielle de **DIETHYLENETRIAMINE**

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Ш Étiquettes: 8 Dispositions spéciales: Quantité limitée (LQ): 1 L Quantité exceptée: EmS: F-A, S-B

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 2079

d'identification:

14.2. Désignation officielle de **DIETHYLENETRIAMINE**

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 8

transport:



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Diéthylènetriamine min. 98,5 %

Date de révision: 18.07.2023 Code du produit: 27232 Page 12 de 13

14.4. Groupe d'emballage:IIÉtiquettes:8Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):0.5 LPassenger LQ:Y840Quantité exceptée:E2

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

855

IATA-Quantité maximale (cargo):

30 L

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

Indications relatives à la directive

H2 TOXICITÉ AIGUË

2012/18/UE (SEVESO III):

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des

jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les

femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 12.

Abréviations et acronymes

Acute Tox: Toxicité aiguë Skin Corr: Corrosion cutanée Eye Dam: Lésions oculaires graves Skin Sens: Sensibilisation cutanée

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H302+H312 Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette





Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Diéthylènetriamine min. 98,5 %

Date de révision: 18.07.2023 Code du produit: 27232 Page 13 de 13

fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite. Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.